

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT**

EXTRAIT du procès-verbal de la quarante-huitième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 19 novembre 2008, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715.

---

**Modification majeure au programme de Baccalauréat en droit (P=7118)**

**Résolution CFSPD-2008-2009-387**

ATTENDU le dépôt du projet de modification majeure consistant, dans un premier temps, à une refonte et une réorganisation des cours de méthodologie obligatoires en créant, entre autres, trois nouveaux cours, *JUR2507 – Méthodologie et analyse critique du droit (2 cr.)* –, *JUR2508 – Système et documentation juridiques canadiens (2 cr.)* – et *JUR3516 – Méthodologie de la recherche juridique*; dans un deuxième temps, élargissant l'offre d'activités juridiques pratiques de la série «approche pratique» par la création de nouveaux cours, soit *JUR4536 – Administration de la justice et gestion des conflits* –, *JUR4542 – Promotion des droit et défense de l'intérêt public* – et *JUR4547 – Résolution des conflits* –, ainsi qu'en modifiant le cours *JUR4546* en *JUR4548 – Concours interuniversitaire*; en troisième lieu, réaménageant le module «pratique professionnelle» en deux modules, «Droit public» et «Droit privé», et en remplaçant le module «social» par les modules «Enjeux socio-juridiques» et «Droit social et du travail» en vue d'améliorer la lisibilité du programme et, enfin, réactualisant les descriptifs de certains cours tout en ajoutant d'autres activités en vue d'élargir l'offre de cours multidisciplinaires;

ATTENDU les résolutions du Comité de programme du baccalauréat en droit du 10 novembre 2008;

ATTENDU la Résolution 08-DSJ-1628 de l'Assemblée départementale du Département des sciences juridiques du 13 novembre 2008;

ATTENDU l'Avis facultaire remis en séance;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Riendeau, appuyé par monsieur Alexandre Duval que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

APPROUVE la modification majeure du programme de baccalauréat en droit et ACHEMINE le dossier au Bureau de l'enseignement et des programmes et au vice-rectorat à la Vie académique pour approbation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**COPIE CONFORME**

Montréal, le 20 novembre 2008

René Côté  
Doyen